

KANDIDAT

XXXXXX

PRØVE

JFSPR1210 1 Fransk for jurister

Emnekode JFSPR1210

Vurderingsform Hjemmeeksamen Starttid 12.04.2021 07:00

Sluttid 13.04.2021 07:00

Sensurfrist 04.05.2021 21:59

PDF opprettet 07.11.2021 17:18

1. Compréhension de texte (20%)

Oppgave Tittel Oppgavetype

Instructions Informasjon eller ressurser

- | | |
|---|-----------------------|
| 1 | Question 1.1 Langsvar |
| 2 | Question 1.2 Langsvar |
| 3 | Question 1.3 Langsvar |
| 4 | Question 1.4 Langsvar |
| 5 | Question 1.5 Langsvar |

2. Grammaire (10%)

Oppgave Tittel Oppgavetype

- | | |
|---|--------------------|
| 6 | 2.1 Fyll inn tekst |
| 7 | 2.2 Fyll inn tekst |

3. Conjugaison (10%)

Oppgave Tittel Oppgavetype

- | | |
|---|----------------------------|
| 8 | Conjugaison Fyll inn tekst |
|---|----------------------------|

4. Compréhension du cours – Institutions (15%)

Oppgave Tittel Oppgavetype

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 9 | Compréhension du cours Fyll inn tekst |
|---|---------------------------------------|

5. Traduction (15%)

Oppgave Tittel Oppgavetype

Traduction Langsvar

- | |
|----|
| 10 |
|----|

6. Expression écrite (30%)

Oppgave Tittel Oppgavetype

- | | |
|----|-----------------------|
| 11 | Dissertation Langsvar |
|----|-----------------------|

¹ Question 1.1

D'après l'auteur, quels sont les avantages et inconvénients de l'imprécision des termes utilisés pour définir le rôle du Conseil de défense à l'article R. 1122-1 du code de la défense ? **Skriv ditt svar her**

D'après l'article R. 1122-1 du code de la défense le rôle du Conseil de défense est de définir "les orientations en matière de programmation militaire, de dissuasion, de conduite des opérations extérieures, de planification des réponses aux crises majeures, de renseignement, de sécurité économique et énergétique, de programmation de sécurité intérieure concourant à la sécurité nationale et de lutte contre le terrorisme".

L'auteur soutient que un avantage de l'imprécision des termes utilisés pour définir le rôle du Conseil de défense est qu'il permet au Conseil d'intervenir quand il le juge opportun. Son efficacité n'est pas liée à des cas spécifiques, et la définition vague permet au Conseil d'agir dans de nombreux cas.

Les inconvénients sont néanmoins plusieurs, car l'imprécision peut faire douter de la compétence du Conseil de défense. Cela a conduit à des questions d'interprétation difficiles depuis le début de la pandémie, car il n'est pas clair si la crise sanitaire est une "crise majeure" aux termes de l'article R.1122-1 du code de la défense. Comme l'article R.1122-1 contient une liste de crises qui ne mentionne pas la crise sanitaire, les textes "n'explicitent donc pas formellement la compétence sanitaire du Conseil de défense". La difficulté réside dans le fait que la liste n'exclut pas la compétence sanitaire, et la liste n'est "pas nécessairement exhaustive". Il n'est ainsi pas clair si la compétence du Conseil de défense couvre la pandémie d'après l'article R. 1122-1.

² Question 1.2

Quels textes cités par l'auteur peuvent servir à éclairer la question de savoir si, aux termes de l'article R.1122-1 du code de la défense, la crise sanitaire est une « crise majeure » ? Quelle valeur juridique ont ces textes ?

Skriv ditt svar her

L'auteur fait tout d'abord référence à "**la loi de programmation militaire de 2009**". Cette loi avait explicitement fait allusion aux "crises sanitaires", et citait pour référence "**le livre blanc de 2008**". Le rapport et le livre blanc "peuvent témoigner de l'intention du législateur et éclairer l'interprétation des textes", mais leur valeur juridique reste faible car ils n'ont pas "de force juridique en eux-mêmes" et les références à la crise sanitaire sont trop minces pour bien éclairer l'interprétation des textes.

L'auteur cite aussi **le rapport de la commission d'enquête parlementaire au sujet de la pandémie grippale de type « A »** et **l'audition parlementaire de l'ancienne ministre de la santé Roselyne Bachelot**. Aucun de ces textes "n'évoquent le rôle du Conseil de défense", et démontre que la situation de pandémie de grippe de 2009 n'était pas vue comme une "crise majeure" et le conseil n'avait pas été saisi en 2009, mais une cellule interministérielle de crise avait été mise en place.

³ Question 1.3

Pourquoi les décisions prises par le Conseil de défense demeurent nécessairement « juridiquement informelles » selon l'auteur?

Skriv ditt svar her

Les décisions prises par le Conseil de défense demeurent selon l'auteur nécessairement « juridiquement informelles » car le Conseil ne produit aucun acte juridique stricto sensu, mais « définit les orientations » dans des domaines régaliens, « fixe les priorités », et « planifie les réponses » en cas de crise et de menaces. Cela veut dire que le Conseil est chargé de prendre des décisions de crise, et qu'il peut initier et impulser des actions de l'Etat.

4 Question 1.4

Est-ce que le Parlement peut contrôler les décisions prises par le Conseil de défense? Pourquoi ?

Skriv ditt svar her

Le Parlement ne peut pas contrôler les décisions prises par le Conseil de défense, car elles sont couvertes par le secret défense et dépourvues de forme juridique.

5 Question 1.5

Est-ce que les décisions prises par le Conseil de défense peuvent faire l'objet d'un contrôle juridictionnel ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?

Skriv ditt svar her

Les décisions prises par le Conseil de défense peuvent être soumises au contrôle du juge administratif et aussi du juge des référés. Elles peuvent faire l'objet d'un contrôle juridictionnel qui est "difficile et indirect", parce qu'il faut d'abord lever le secret défense, voir si le conseil était compétent dans la matière, et puis voir ce qu'ils ont décidé. C'est donc difficile et indirect, mais c'est possible.

6 2.1

Compléter avec les indéfinis manquants qui conviennent: plusieurs, quelques, aucun.

J'ai lu arrêts (3 ou 4) de la Cour de Cassation.
plusieurs

En revanche, je n'ai lu décision (0) de la Cour suprême de l'Inde. aucune

Dans cas (3-4), la Cour peut s'autosaisir.
quelques

Le mot « laïcité » ne figure dans des articles (0) de la fameuse loi aucun
de 1905 organisant la séparation entre les Églises et l'État.

Le terme « pollution » se prête à interprétations (10). plusieurs

7 2.2

Les possessifs. Compléter avec « son », « sa », « ses », « leur(s) » ou « le »/ « la »/ « les ». Faire l'élection si c'est nécessaire.

C'est le Consulat qui institue le Conseil d'État. Le Conseil d'Etat a su rapidement affirmer rôle.

mission est double : instance

son Sa

administrative, le Conseil participe à la rédaction des textes juridiques les plus importants ; en tant que juridiction, il connaît des litiges auxquels l'administration est partie.

volonté d'associer davantage à
ses

Le Conseil d'État a exprimé la

travaux consultatifs des personnes susceptibles d'enrichir réflexion sa

en raison de connaissances et expériences. leurs

4/10

JFSPR1210 1 Fransk for jurister Candidate xxxxxx

⁸ Conjugaison

Mettre au temps qu'il convient.

« Simplification et qualité du droit

Quand le droit (bavarder), le citoyen ne lui prête plus qu'une oreille bavarde

distracte ». Le constat dressé en conscience mais la lourdeur de la
1991 par le Conseil d'Etat norme (continuer) de peser sur le
a contribué citoyen.

(contribuer) à une prise de continue

L'étude annuelle du Conseil d'Etat publiée aujourd'hui (montrer) que montre

les mesures prises depuis 25 ans (ne pas permettre) d'enrayer la n'ont pas permis

dégradation de la qualité du droit, rendant urgent un changement profond de culture
normative. Pour conforter l'Etat de droit et maintenir la cohésion sociale, le Conseil d'Etat
propositions, pour une

fixe
(fixer) trois objectifs majeurs, déclinés en 27

nouvelle éthique : responsabiliser les décideurs publics, maîtriser l'emballement de la production
normative et faciliter l'application de la norme.

Dans son étude, le Conseil d'Etat (admettre) l'insuffisance des admet

mesures prises jusqu'ici. Notamment, les n'ont pas suffit
études d'impact passées

(ne pas suffire) à mettre un terme à la prolifération du droit qui s'est au contraire encore aggravée.

Depuis plusieurs années déjà, la plupart des grands Etats européens

ont erigé politique publique
(ériger) la simplification et la qualité du droit en

autonome et prioritaire et (obtenir) des résultats. Un traitement ont obtenu
efficace de ces difficultés est donc possible.

⁹ Compréhension du cours

Compléter les phrases avec le/les mot(s) qui convient/conviennent.

Le est constitué de l'ensemble des règles à valeur bloc de constitutionnalité

constitutionnelle, et comprend notamment la Constitution du 4 octobre 1958 et son Préambule, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et la Charte de l'environnement.

La Norvège est un pays de tradition « dualiste », alors que la France est un pays de tradition moniste

La est le texte voté par le Parlement. Elle doit être conforme à la loi Constitution.

En droit, la est l'ensemble des travaux de réflexion (écrits, doctrine commentaires, théories, etc.) des universitaires et des juristes.

En France, selon le principe de , la République respecte la liberté de laïcité conscience des citoyens. Elle n'exerce aucune discrimination entre eux sur la base de la religion. Depuis 1962, le mode d'élection du président de la République en France est le suffrage universel

En France, le parlement est bicaméral. Il est composé de L'Assemblée nationale Sénat et du

Qu'est-ce que la « question prioritaire de constitutionnalité » ?

La QPC permet à tout justiciable de soutenir qu'une disposition législative est anticonstitutionnelle à l'occasion d'un procès devant un tribunal de l'ordre judiciaire ou

Le préfet est une fonction instituée par Napoléon en 1800. Il est le

représentant de l'État dans le département. Il est responsable de l'ordre public.

Au sein de l'Union Européenne, trois institutions sont impliquées directement dans la procédure législative. Ce sont :

le Parlement européen

».

le Conseil de l'Union Européenne

et

la Commission européenne

. Elles composent souvent ce que l'on

appelle « le triangle institutionnel

La France connaît une dualité de juridictions entre l'ordre et l'ordre administratif

judiciaire

6/10

JFSPR1210 1 Fransk for jurister Candidate xxxxxx

10 Traduction

Traduire le texte suivant en norvégien.

«Un peu plus de quatre ans après le référendum décidant du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, les modalités de la sortie sont trouvées, de même que de premières méthodes de coopération entre l'Union européenne et un ancien Etat membre qui représente le Royaume-Uni. Le 24 décembre 2020, un accord de commerce et de coopération a été trouvé entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. L'accord comporte plus de 1 200 pages et environ 2 000 pages avec les annexes, témoignant sans doute de la complexité des négociations et augurant, peut-être, de redoutables questions d'interprétations.

Ce large accord de partenariat porte sur les échanges commerciaux et comporte une dimension économique large sur les sujets des transports aériens et routiers, de l'énergie, de la lutte contre le changement climatique, de la recherche et de l'innovation, de la sûreté nucléaire, de l'espace et de la pêche. Malgré cet accord, les formalités douanières ainsi que les contrôles sanitaires seront rétablis pour le transport de marchandises. La libre circulation des personnes ne sera plus applicable.

Ce sont de nouvelles règles du jeu qui commencent à se mettre en place.»

Florence Chaltiel, « L'Union à 27 : enjeux et perspectives », Revue de l'Union Européenne, No 645, février 2021.

Skriv ditt svar her

Litt mer enn fire år etter folkeavstemningen som førte til Storbritannias utreden fra Den europeiske union, har man kommet opp med vilkårene for utreden, og de første metodene for samarbeid mellom Den europeiske union og den tidligere medlemsstaten som er Storbritannia. Den 24 desember 2020 ble det inngått en handels- og samarbeidsavtale mellom Storbritannia og Den europeiske union. Avtalen inneholder mer en 1 200 sider og omtrent 2 000 sider inkludert vedlegg, som viser forhandlingenes kompleksitet

og forutsier kanskje kompliserte tolkningsspørsmål.

Den store partnerskapsavtalen er bygget på handel og inneholder en bred økonomisk dimensjon innen temaene luft- og veitransport, energi, bekjempelsen av klimaendringer, forskning og innovasjon, atomsikkerhet, verdensrommet og fiskeri. Til tross for denne avtalen, vil tollformaliteter og sanitære kontroller bli reetablert for transport av varer. Den frie bevegelsesfrihet for personer vil ikke lenger gjelde.

Det er tale om nye spilleregler som begynner å falle på plass.

7/10

JFSPR1210 1 Fransk for jurister Candidate xxxxxx

11 Dissertation

Répondre à la question suivante:

« Faut-il améliorer le régime de responsabilité des juges? Appuyer votre argumentation par des exemples en Norvège, France et/ou dans d'autres pays. »

Si besoin est, vous pouvez vous aider des textes joints (un seul document):

- (1) La responsabilité des magistrats, N. Braconnay
- (2) Mettre fin à la relative irresponsabilité des magistrats, Matthieu

Ces textes sont uniquement distribués à titre informatif. Votre réponse ne doit pas en être un résumé.

JFSPR1210 1 Fransk for jurister Candidate xxxxxx

Skriv ditt svar her

Introduction:

Emmanuel Macron a saisi le Conseil supérieur de la magistrature (le CSM) car il veut que l'on repense la responsabilité des juges et souhaite rendre plus efficace le dispositif de plaintes de justiciables. Le juge a un grand pouvoir car il est chargé de rendre la justice, mais les interventions du pouvoir judiciaire peuvent dans certains cas dépasser les limites et mettre en question la légitimité de la justice. Il est important que le régime de responsabilité des juges maintienne la confiance et la légitimité dans la justice, et cela pourrait nécessiter un changement au niveau législatif. Comme l'a dit Montesquieu, «tout pouvoir qui ne connaît pas de limites externes peut devenir dangereux».

Le débat n'est pas propre à la France, et plusieurs autres pays éprouvent les mêmes problèmes. Cette dissertation examinera les mécanismes applicables en matière de

responsabilité des juges en France, et abordera la question de savoir s'il faut améliorer le régime de responsabilité des juges, appuyé sur des exemples des autres pays.

Partie 1: La responsabilité des juges en France – pourquoi et comment la mettre en cause?

A: Pourquoi la question de responsabilité des juges est-elle importante? Bertrand Mathieu soutient dans son article «De la nécessité de mettre fin à la relative irresponsabilité des magistrats» que la justice intervient trop souvent dans le domaine politique. Que cela soit des «perquisitions au sein des assemblées parlementaires», ou des «interventions dans une campagne présidentielle», ces pratiques peuvent poser un problème en termes de séparation des pouvoirs. Il semblerait que la justice et les juges ont trop de pouvoir, et qu'il n'existe pas assez de mécanismes pour s'assurer qu'ils l'utilisent correctement.

Les enjeux envers les justiciables peuvent être graves, car des comportements inappropriés ou des décisions erratiques prises par des juges risqueront de faire des dommages à une réputation ou un patrimoine. Une condamnation injuste de corruption pourrait par exemple nuire à la réputation d'un politicien qui ne pourrait jamais complètement s'en remettre. Le problème réside dans le fait que la responsabilité des juges dans ces situations ne peut pas aujourd'hui être effectivement appliquée, et les voies de recours ne peuvent pas réparer le dommage fait et prennent souvent plusieurs années.

B: Comment mettre en cause la responsabilité des juges, les mécanismes applicables

Le Conseil supérieur de la magistrature (le CSM) est une institution chargée par la Constitution de «veiller à la déontologie des magistrats et à l'indépendance de la justice». (Jean-Baptiste Jacquin, 2021). La saisine du CSM peut être faite par le garde de Sceaux, les premiers présidents de cour d'appel ainsi que, depuis la révision constitutionnelle de 2008, par tout justiciable qui estime que le comportement d'un magistrat doit être sanctionné disciplinairement. (Texte 2).

Même si ces règles existent, elles sont peu effectives et il est très rare qu'une plainte d'un justiciable ait donné lieu à un renvoi devant la formation disciplinaire. Il est difficile de mettre en cause la responsabilité d'un juge parce que ce sont des procédures lourdes à enclencher. Bertrand Mathieu fait référence à «une relative inertie des chefs de juridictions» et une certaine «frilosité de l'institution judiciaire». La solidarité existante entre les magistrats pourrait aussi poser une difficulté. La véritable raison est néanmoins soutenue comme la crainte qu'une procédure efficace de responsabilité des juges pourrait «mettre en cause l'acte juridictionnel lui-même». (Texte 1). Le décision judiciaire est presque devenu sacrée, et la responsabilité des juges pourrait, peut-être, perturber cela.

Partie 2: Faut-il améliorer le régime de responsabilité des juges?

A: Assurer la confiance et la légitimité à la justice

Un régime de responsabilité des juges est important car il assure la confiance et la légitimité à la justice. Les comportements des magistrats qui vont trop loin risquent de nuire à la confiance dans la justice. Il est clair que des justiciables ont mal vécu quelques comportements des juges, même si leurs actions ne sont pas assez graves pour entraîner une réaction disciplinaire d'après les procédures de responsabilité existantes.

La justice est censée garantir une application juste de la loi envers les citoyens, et cela nécessite des juges impartiaux et justes. Il ne devrait pas exister une possibilité de comportements de magistrats non conforme avec cela. Les limites de leur pouvoir devraient être plus claires, et il faudrait mettre en place des nouvelles procédures qui permettraient de responsabiliser les magistrats, car la possibilité de recours n'est pas suffisante. Les plaintes des justiciables devant le Conseil supérieur de la magistrature devraient être rendues plus efficaces, car la procédure existante est tout simplement trop compliquée pour mener à des résultats satisfaisants.

La situation en Norvège concernant le scandale de la sécurité sociale en 2019 peut servir comme exemple. NAV, l'administration norvégienne du travail et de la protection sociale, avait depuis 2012 appliqué de manière incorrecte les règles pour amener des prestations de sécurité sociale aux pays de l'UE et de l'EEE pour les bénéficiaires de la sécurité sociale résidant en Norvège. Cette pratique incorrecte a résulté en la condamnation de plusieurs personnes à des peines de prison ou d'autres mesures punitives. Ceci sont des erreurs très graves, qui ont eu d'énormes conséquences pour plusieurs personnes, mais elles n'ont pas résulté dans des sanctions disciplinaires pour les magistrats. Cela peut démontrer qu'il est nécessaire d'améliorer le régime de responsabilité, et non seulement en France, car il est essentiel de maintenir la légitimité de la justice.

JFSPR1210 1 Fransk for jurister Candidate xxxxxx

En France aussi les fautes des magistrats sont peu sanctionnées. Une affaire en 2018 ou un juge avait "oublié" de renouveler la détention provisoire d'un homme mis en examen pour association de malfaiteurs terroriste. (Jean-Baptiste Jacquin, 2018) Cela constituait une "erreur grave", mais une sanction disciplinaire paraîtrait peu probable comme la pratique dans la magistrature est de ne pas imposer de sanctions strictes.

B: Le respect du principe d'indépendance du juge et la séparation des pouvoirs Il est important de toujours préserver l'indépendance du juge et ainsi respecter la séparation des pouvoirs. La séparation des pouvoirs est un principe fondamental des démocraties représentatives, mais rend plus difficile le dispositif de plaintes de justiciables, parce que remettre en cause une décision juridictionnelle en dehors des recours «porterait atteinte à l'indépendance du juge garantie par la Constitution». (Jean-Baptiste Jacquin, 2021). Le principe d'indépendance ne doit néanmoins pas fermer la porte à la responsabilité des juges. Il devrait être possible de responsabiliser les juges plus efficacement tout en respectant le

principe d'indépendance, mais cela nécessite un changement au niveau juridique.

L'indépendance du juge est aussi très importante pour garantir la légitimité de la justice. Prenant l'Amérique comme exemple, la légitimité de la Cour suprême américaine peut être considérée comme affaiblie comme conséquence de son manque d'impartialité.

Conclusion

Il est nécessaire d'améliorer le régime de responsabilité des juges, parce que les règles sont actuellement trop complexes, et ne permettant pas d'adresser les problèmes avec efficacité. Quand il y a une faute faite par un magistrat, il est important qu'elle soit sanctionnée, car la légitimité et la crédibilité de la justice vas en dépendre. L'impunité des juges qui a été discutée dans cette dissertation pourrait devenir dangereuse, comme l'a dit Montesquieu, car les limites externes du pouvoir ne sont pas assez clairement définies.

Bibliographie

Jean-Baptiste Jacquin. «Emmanuel Macron lance le chantier de la responsabilité des magistrats». (2021) https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/02/23/emmanuel-macron-lance-le-chantier-de-la-responsabilite-des-magistrats_6070903_823448.html. Consulté le 12.04.21

Jean-Baptiste Jacquin. «Les fautes des magistrats sont peu sanctionnées». (2018). https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/09/25/la-clemence-de-la-justice-a-l-egard-des-erremments-de-certains-magistrats_5359855_1653578.html. Consulté le 12.04.21